



Wallonie

## VILLE DE LIEGE

Nos réf. : V/93101 C - VOI/29 C

### URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme déposée par la **VILLE DE LIEGE** dont les bureaux se trouvent place du Marché 2 à 4000 LIEGE, ayant trait à un terrain situé **rue Agimont 28, rue Hocheporte 2 et rue de l'Académie 53 à 4000 Liège** et cadastré **Liège (2) section B n° 185D, 186T, 186 W et 195D**.

Le projet consiste à **modifier le permis octroyé pour construire une crèche et des logements, aménager des espaces publics (modification du PU/84701 C), et à modifier l'alignement du carrefour des rues Agimont et Hocheporte approuvé en date du 29 mai 2017**. Le projet est existant, la demande porte sur la modification d'éléments ponctuels :

- modification des clôtures, barrière et aménagement d'une rampe ;
- traitement du mur au droit de la démolition du hangar ;
- cinq places de stationnement de voitures prévues à l'emplacement des garages actuels doivent être supprimées et remplacées par des abris/stationnement pour vélos ;
- l'ensemble du passage (à l'exclusion du porche rue de l'Académie) sera entièrement versé au domaine public.

#### **Publicité effectuée conformément aux articles 7 et suivants du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale et aux articles suivant du CoDT :**

- D.IV.40 : dérogation à l'article 394 du Guide régional d'urbanisme relatif à la modification des espaces publics ;
- R.IV.40-1, §1er, 7°: demande de permis d'urbanisme comportant une modification de voirie.

#### **L'enquête publique est ouverte le 22 août 2023 et clôturée le 20 septembre 2023.**

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues durant la période d'enquête :

- au Service des Permis d'urbanisme, La Batte, 10 à 4000 LIEGE, **uniquement sur rendez-vous**, via le numéro 04/221 90 99, le lundi et le vendredi de 9 à 12h et le mercredi de 14 à 17h ;
- à la Maison de l'Habitat, rue Léopold 37 à 4000 LIEGE, le jeudi de 16 à 20h, uniquement sur rendez-vous, pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Luc Gilson au numéro 04/221 90 95 ou de Emelyne Bassleer au numéro 04/221 90 86.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal en mentionnant le numéro du dossier (V/93101 C - VOI/29 C), vos nom, prénom et adresse postale complète par courriel à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@liege.be](mailto:enquete.urbanisme@liege.be) ou par courrier ordinaire à l'adresse postale suivante : Ville de Liège, Service des Permis d'urbanisme, La Batte 10, 4<sup>ème</sup> étage à 4000 LIEGE. A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courriel sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Luc Gilson ou Emelyne Bassleer ou encore lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu au Service des Permis d'urbanisme, La Batte 10 à 4000 LIEGE **le 20 septembre 2023 à 11h30**.

Les coordonnées de toute personne ayant introduit une réclamation ou observation sont encodées dans un programme permettant la gestion des dossiers de permis d'urbanisme.

Conformément à l'article 25 du décret du 6 février 2014, si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organise une réunion de concertation pour laquelle la liste complète des réclamants sera transmise à chaque personne ayant introduit individuellement des réclamations et observations.

A afficher au plus tard le 17 août 2023 et jusqu'au 20 septembre 2023 inclus.